

Connaître et prévenir les **risques** **majeurs**

DICRIM

Document d'information communal
sur les risques majeurs

Cébazat
une ville, une vallée



Inondations, séismes, mouvements de terrain, accidents technologiques sont autant de “risques majeurs” qui peuvent survenir à Cébazat. Ils présentent deux caractéristiques communes : la première est l’ampleur d’un tel événement, dont les conséquences humaines et matérielles seront lourdes à supporter ; la seconde est la faible fréquence de la catastrophe qui nous amène tous à oublier le risque et à ne pas se préparer à sa survenance.

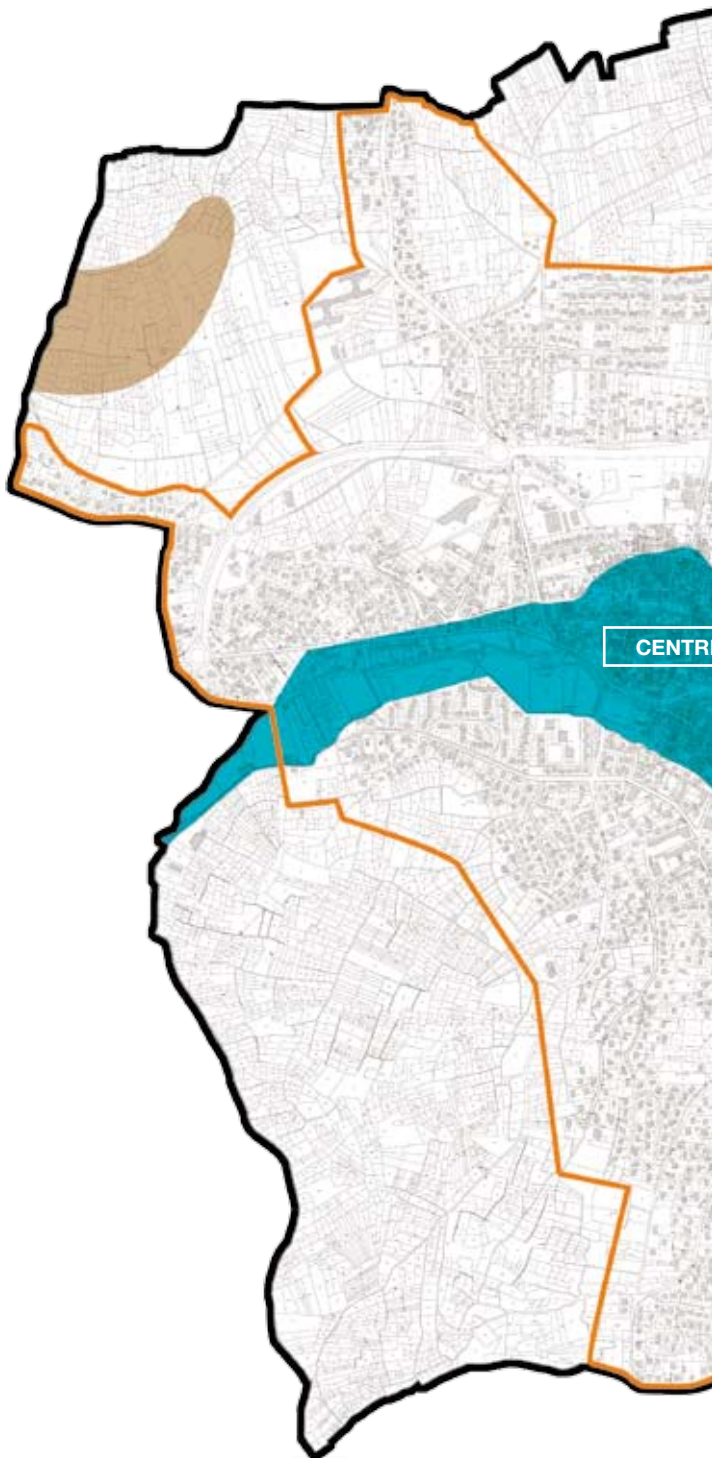
Cébazat n’est pas un territoire très exposé aux “risques majeurs” au contraire de certaines communes ; pour autant, sans tomber dans le catastrophisme démesuré, ces événements peuvent un jour nous toucher et mettre en danger les Cébazais, leur famille et leurs biens. Le Document d’information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour objectif de vous informer sur les risques, leurs causes et leurs conséquences. Il vous présente les mesures préventives prises par la collectivité et à prendre par vous-mêmes et vous donne les conduites à tenir en cas d’arrivée imprévue d’une telle catastrophe.

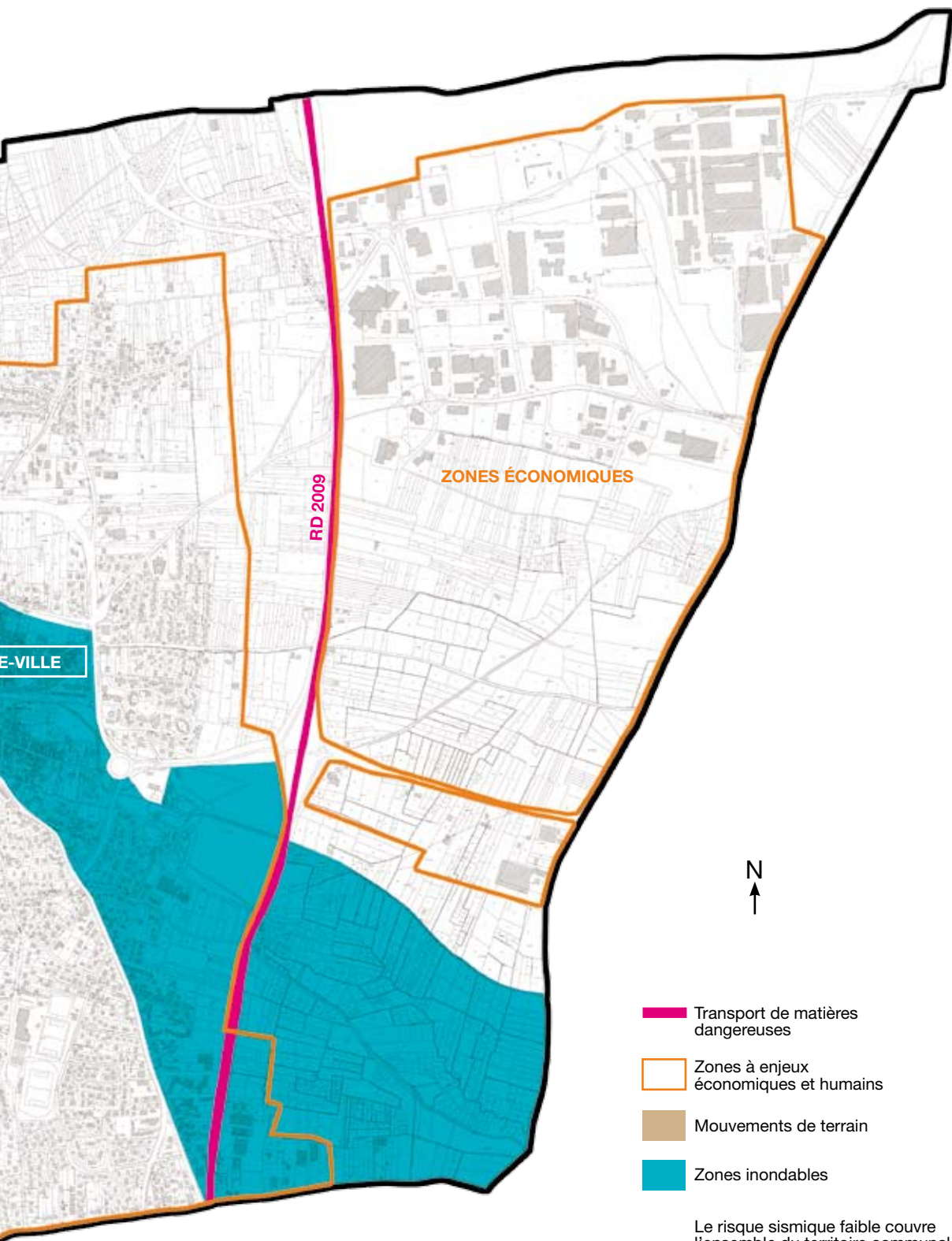
Ce document d’information et de prévention doit vous permettre d’assurer votre sécurité, celle de vos proches, de vos voisins.

Au niveau communal, par des procédures internes (alertes, hébergements d’urgence...), élus, services et sapeurs-pompiers sont aussi chargés d’assurer votre protection. L’action de la collectivité ne sera totalement efficace que si individuellement chacun adopte les bons gestes et les conduites adaptées.

Ce document doit donc être lu avec attention et être conservé. Un jour, peut-être, il vous sera utile.

Bernard AUBY
Maire de Cébazat
Conseiller général du canton
de Gerzat





Types de risque

Cébazat peut être concernée par les crues du ruisseau le Bédât. Ses différentes branches peuvent subir deux types d'inondation :

- une élévation progressive et excessive du niveau ;
- une crue torrentielle.

D'autres zones plus ou moins éloignées du cours d'eau peuvent subir un autre aléa naturel :

- un ruissellement.

Causes et manifestations

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables ; elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoquée par des pluies importantes et durables. La crue torrentielle tire sa particularité de l'augmentation très rapide du débit avec élévation du niveau de l'eau consécutive à une précipitation importante et localisée en amont du bassin-versant.

- **Causes et manifestations** : un débordement du cours d'eau, une remontée de la nappe phréatique, une stagnation des eaux pluviales.

Un ruissellement est une quantité d'eau qui, au cours de précipitations, échappe à l'infiltration. Part de la pluie qui n'est pas absorbée par le sol et qui ne s'accumule pas à la surface mais qui s'écoule dans le sens de la pente et qui se concentre en rigoles et torrents.

- **Causes et manifestations** : la nature des formations géologiques et topographiques présentes sur l'ensemble de la commune favorise un ruissellement lors de fortes précipitations. Les zones plates en bas des pentes peuvent être inondées. Les matériaux transportés (terres, pierres...) peuvent engraver les terrains, les caves et les maisons.

Mesures préventives

- Le repérage des zones exposées a été effectué dans une étude de diagnostic des risques hydrologiques sur l'agglomération par le laboratoire des Ponts et Chaussées de Clermont-Ferrand.
- Des bassins d'orage situés sur les communes de Blanzat et Cébazat ont été réalisés par Clermont Communauté afin de limiter les effets (pic de crue, zones inondables) causés par les crues décennales.
- L'entretien et le nettoyage des cours d'eau réalisés par Clermont Communauté ainsi que par les services municipaux.
- L'action des Cébazais :
 - faire une réserve d'eau potable ;
 - transporter au sec les biens et les matières ou produits polluants et monter sur cales les objets trop lourds, amarrer les cuves ;
 - obturer portes et soupiraux par un muret de briques d'une épaisseur de 10 cm au moins.

La mémoire des anciens

Durant ces vingt dernières années, de très fortes pluies ont engendré de nombreux débordements et coulées de boue.

Comment réagir à l'événement ?

Pendant

- Prévenir les services de secours.
- Mettre hors de danger les vies humaines et se signaler par un avis de détresse.
- Débrancher tous les appareils électriques, couper le disjoncteur et le gaz, boucher l'évent de la citerne de sa chaudière.
- Ne pas débrancher le téléphone, sauf si la prise risque d'être inondée.
- Déplacer les meubles et objets en évaluant le temps nécessaire. Il ne faut pas rester bloqué pour avoir voulu protéger ses affaires.
- Évacuer les lieux avant qu'il ne soit trop tard, sans attendre que les accès soient coupés. Il faut quitter son domicile dès que les sauveteurs le demandent.
- Fermer à clé et vérifier le calfeutrage de toutes les ouvertures et les volets...
- Disposer d'un bagage minimum : vêtements de rechange, pharmacie de secours, médicaments s'il y a lieu et couverture.
- Aider les voisins, en pensant en priorité aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Après

Le retour au domicile ne s'effectue que sur indication des services de secours ou de la mairie.

- Aérer, nettoyer et désinfecter les locaux, le mobilier et tous les objets touchés.
- Ne rétablir le réseau électrique que s'il est parfaitement sec.
- Mettre du chauffage le plus vite possible.

Les gestes qui sauvent



Fermer les portes
et les aérations



Couper
l'électricité
et le gaz



Monter à pied
dans les étages



Écouter la radio



Ne pas aller
chercher ses
enfants, l'école
s'occupe d'eux



Ne pas téléphoner,
laisser les lignes
libres pour
les secours

INONDATIONS

Inondations et coulées de boue

du 27/05/1992 au 28/05/1992

du 04/06/1992 au 06/06/1992

du 09/06/1992 au 12/06/1992

Inondations, coulées de boue
et mouvements de terrain

du 25/12/1999 au 29/12/1999

Types de risque

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol transmises aux bâtiments. Il provient de la fracturation des roches en profondeur. Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

Causes et manifestations

Sur la commune de Cébazat, l'ensemble de notre territoire peut être concerné en fonction du lieu et de la proximité de l'épicentre. Notre ville est dans une zone répertoriée comme ayant un risque sismique faible.

- Le foyer (épicentre) : c'est le point de départ du séisme, l'emplacement de la faille d'où partent les ondes sismiques.
- La magnitude : c'est la mesure de l'énergie libérée par le séisme. Elle est évaluée sur l'échelle de Richter qui comprend 9 degrés.
- L'intensité : c'est la mesure des effets et des dommages en un lieu donné, évaluée sur l'échelle MSK qui comprend 12 degrés.

Si aucun séisme grave ne s'est produit dans le département depuis cinq siècles, des secousses d'intensités moyennes sont ressenties périodiquement.

Mesures préventives

- Le risque de séisme est surveillé par différents capteurs locaux permettant des prédictions plus ou moins fiables sur la zone et le délai de survenance.
- L'information de la population : DICRIM.
- Les Cébazais doivent :
 - respecter les nouvelles règles parasismiques pour les constructions neuves ;
 - s'informer des risques encourus et des gestes de sauvegarde ;
 - repérer un endroit où se mettre à l'abri ;
 - repérer les points de coupures du gaz, de l'eau et de l'électricité ;
 - éviter de mettre les objets lourds sur les étagères.



SÉISMES

TREM

Comment réagir à l'événement ?

Pendant

- À l'intérieur :
 - se mettre près d'un mur ou d'une colonne porteuse ;
 - s'éloigner des fenêtres ;
 - évacuer immédiatement le bâtiment si possible car d'autres secousses peuvent survenir et ne pas y retourner avant vérification qualifiée de son état ;
 - ne pas utiliser les ascenseurs.
- À l'extérieur :
 - ne pas rester sous des fils électriques ou ce qui peut s'effondrer.
- En voiture :
 - s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses ;
 - ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.

Après

- Se méfier des répliques.
- En cas de fuite de gaz, ouvrir les fenêtres.
- S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux, ils seront pris en charge en priorité.

Les gestes qui sauvent



S'abriter sous un meuble solide



À l'extérieur, s'éloigner des bâtiments susceptibles de s'écrouler



Sortir des immeubles



Écouter la radio



Couper l'électricité et le gaz



Ne pas aller chercher ses enfants, l'école s'occupe d'eux



Ne pas faire d'étincelles

MBLEMENTS DE TERRE

Types de risque

Un mouvement de terrain concerne l'ensemble des déplacements du sol ou du sous-sol. Une fois déclarés, les mouvements de terrain peuvent être regroupés en deux grandes catégories, selon le mode d'apparition des phénomènes observés. Il existe, d'une part, des processus lents et continus (affaissements, tassements...) et, d'autre part, des événements plus rapides et discontinus, comme les effondrements, les éboulements, les chutes de pierres, etc.

Causes et manifestations

Sur la commune de Cébazat, les mouvements de terrain sont caractérisés par des glissements de terrain dus à la présence de sables argilo-calcaires sur le substratum basaltique. Lors de fortes pluies, les infiltrations d'eau dans les terrains entraînent des glissements notamment aux Mauvaises et le long des coteaux de la Vaye.



MOUVEMENTS DE

La mémoire des anciens

- Le 12 décembre 1853.
- Le 5 mai 2000.

Mesures préventives

- La commune informe à travers le zonage spécifique du Plan local d'urbanisme (PLU).
- L'affichage réglementaire.
- Les Cébazaires doivent prendre conscience de leur propre situation géographique à travers ce risque.
- S'informer des risques encourus et des gestes de sauvegarde.
- Les constructeurs doivent respecter les normes en vigueur et également adapter au mieux la construction et les aménagements à l'environnement proche.

Comment réagir à l'événement ?

Pendant

- Fuir latéralement.
- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches.
- Ne pas revenir sur ses pas.
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.
- Se réfugier dans un endroit sans édifice.

Après

- Se mettre à la disposition des secours.
- Évaluer les dégâts et les dangers.
- Informer les autorités.

Les gestes qui sauvent



Fuir
latéralement



Gagner un point
en hauteur

TERRAIN

Types de risque

Même si Cébazat n'est pas soumise à un Plan de prévention des risques technologiques, la commune peut être concernée par des risques dits technologiques :

- risques industriels ;
- transports de matières dangereuses, principalement par la route et par les canalisations.

Un **risque industriel** est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves.

Une **matière dangereuse** est une substance qui, par ses caractéristiques physico-chimiques, toxicologiques ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de produire, peut présenter des risques pour l'homme, les biens et/ou l'environnement.

Géographiquement, ces risques ne sont pas localisés aux mêmes endroits que les enjeux (populations-résidences).

Causes et manifestations

- Pour les risques industriels : explosion de gaz en expansion provenant d'un liquide en ébullition, explosion de gaz en milieu non confiné, fuite accidentelle avec risque de pollution de l'air, de l'eau et du sol, fuite de gaz toxique.
- Pour le transport de matières dangereuses :
 - un **incendie** : il peut être dû à l'inflammation du carburant, à l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, à un choc contre un obstacle engendrant la production d'étincelles, à l'inflammation d'une fuite de produit inflammable ou à une explosion à proximité du véhicule accidenté ;
 - un **dégagement de nuage toxique** : il peut être dû à une fuite de produit toxique ou des fumées produites lors d'une combustion (même si le produit initial est non toxique). Ce nuage va s'éloigner du lieu de l'accident au gré des vents actifs à ce moment-là. Par conséquent, un périmètre de sécurité sera mis en place autour du véhicule accidenté ;
 - une **explosion** : elle peut être engendrée par un choc avec production d'étincelles (notamment pour les citernes de gaz inflammable), par l'échauffement d'une cuve de gaz (liquéfié, comprimé ou non), par la mise en contact de plusieurs produits incompatibles ou encore par l'allumage inopiné d'artifices ou de munitions.
 - une **pollution du sol et/ou des eaux** : elle est due à une fuite de produit liquide qui va ensuite s'infiltrer dans le sol et/ou se déverser dans le milieu aquatique proche. L'eau est un milieu extrêmement vulnérable car elle peut propager la pollution sur de grandes distances et détruire ainsi de grands écosystèmes. Or, l'homme est dépendant de l'eau pour sa boisson, sa nourriture et son hygiène.



Mesures préventives

- Connaître le signal d'alerte et les consignes.
- Réglementation de la circulation, formation des chauffeurs, signalétique internationale.
- L'action des Cébazaires :
 - être attentif aux véhicules signalés et aux risques concernés ;
 - ne pas transporter de matières dangereuses ;
 - ne pas mélanger des matières dangereuses ;
 - ne pas stocker des matières dangereuses en quantité, dans un local non ventilé.

Comment réagir à l'événement ?

Pendant

- Si l'on est témoin, donner l'alerte (sapeurs-pompiers : 18 ; police : 17 ou gendarmerie), en précisant le lieu exact, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion...). S'il y a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie ; ne devenez pas une victime supplémentaire en touchant le produit et en vous approchant en cas de fuite.
- Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent ; invitez les autres témoins à s'éloigner vers un local où se confiner.
- Obéir aux consignes des services de secours :
 - si vous entendez la sirène, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quittez rapidement la zone (éloignement), mais évitez de vous enfermer dans votre véhicule ;
 - écouter France Inter (1 852 m ou 162 kHz en grandes ondes ou MF) ou France Info ;
 - évacuer les lieux avant qu'il ne soit trop tard, sans attendre que les accès soient coupés. Il faut quitter son domicile dès que les sauveteurs le demandent ;
 - fermer à clé et vérifier le calfeutrage de toutes les ouvertures et les volets...
- Disposer d'un bagage minimum : vêtements de rechange, pharmacie de secours, médicaments s'il y a lieu et couverture.
- Aider les voisins, en pensant en priorité aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Prévenir les services de secours.

Après

Le retour au domicile ne s'effectue que sur indication des services de secours ou de la mairie.
Si vous êtes confiné(e), dès que la radio annonce la fin de l'alerte, aérez le local où vous vous trouvez.

Les gestes qui sauvent



Se confiner



Écouter la radio



Ne pas aller
chercher ses
enfants, l'école
s'occupe d'eux



Ne pas téléphoner,
laisser les lignes
libres pour
les secours

TECHNOLOGIQUES

Inondations



Fermer les portes
et les aérations



Couper
l'électricité
et le gaz



Monter à pied
dans les étages



Écouter la radio



Ne pas aller
chercher ses
enfants, l'école
s'occupe d'eux



Ne pas téléphoner,
laisser les lignes
libres pour
les secours

Séismes et tremblements de terre



S'abriter sous
un meuble solide



À l'extérieur,
s'éloigner
des bâtiments
susceptibles
de s'écrouler



Sortir
des immeubles



Écouter la radio



Couper
l'électricité
et le gaz



Ne pas aller
chercher ses
enfants, l'école
s'occupe d'eux



Ne pas faire
d'étincelles

Mouvements de terrain



Fuir
latéralement



Gagner un point
en hauteur

Numéros utiles

Mairie de Cébazat : **04 73 16 30 30**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Police : **17**

GDF : **0 810 433 063**

EDF : **0 810 333 063**

Radios

France Bleu : **102.5** ou **102.0 MHz**

France Info : **105.5 MHz**

France Inter : **90.8** ou **90.4 MHz**

Sirènes

1 min / silence / 1 min / silence / 1 min :
signal d'accident grave

Risques technologiques



Se confiner



Écouter la radio

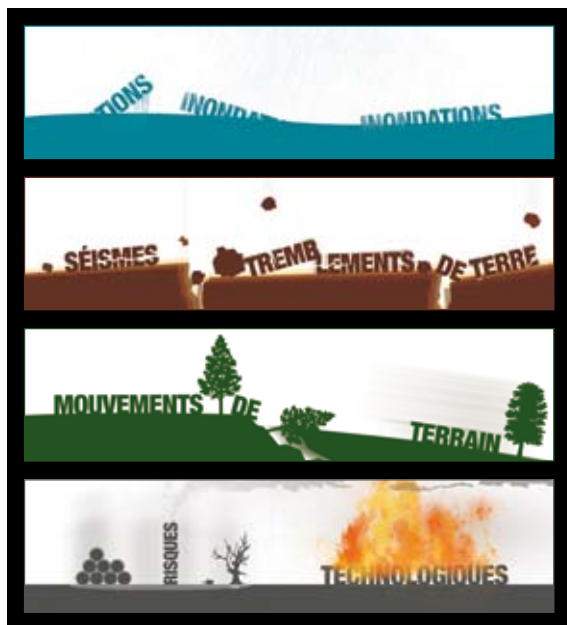


Ne pas aller
chercher ses
enfants, l'école
s'occupe d'eux



Ne pas téléphoner,
laisser les lignes
libres pour
les secours





DICRIM

Document d'information communal
sur les risques majeurs

